

Plan détaillé

1. Des stratégies structurantes et entraînant

Objectifs

Capter les bénéfices de la croissance mondiale : rappeler l'évolution et les taux de croissance de l'Inde, de la Chine, du Brésil et la répartition des revenus. Faire venir en France ces nouveaux clients potentiels.

Développer le pouvoir d'achat : la croissance est à la fois tirée par la demande intérieure, l'exportation et l'investissement.

Valoriser les atouts et l'image de la France en Europe et dans le monde

Créer et innover

Rétablir notre compétitivité et notre balance commerciale

Multiplier les emplois non délocalisables, les pratiques innovantes et les TPE/PME

Préserver notre environnement et poursuivre la prolongation de l'espérance de vie

Axes

Le numérique : un point de croissance en plus

1/ Garantir dès maintenant l'accès de tous au haut débit, puis l'accès au très haut débit, avec une gouvernance politique au service de priorités clairement établies à Paris comme à Bruxelles par un plan mis en oeuvre de façon coordonnée par un ministre d'Etat dédié à la priorité numérique (ou un Haut commissaire rattaché au Président de la République) avec regroupement CSA et ARCEP, et coordination politique des positions qu'ils prennent respectivement à Bruxelles.

2/ Augmenter le taux d'équipement informatique sur le territoire de 20% par an, en prévoyant une formation spécifique pour les écoliers et les seniors.

3/ Utiliser la future présidence de l'UE pour lancer un programme coordonné de développement des services du futur : Wimax, technologies RFID, Galileo et m-commerce.

4/ Remettre à plat la gestion des fréquences hertziennes, et notamment les basses fréquences, sous une autorité unique.

5/ Regrouper le CSA et l'ARCEP.

6/ Toutes les écoles en wifi, les hôpitaux et les universités reliés par un réseau de fibre optique.

La santé : un secteur porteur d'avenir : 20% du PIB en 2020 contre 11% aujourd'hui

1/ Garantir une couverture universelle pour un panier de soins élémentaires, et expérimenter dans un département une mise en concurrence pour la prise en charge du risque maladie.

2/ Mutualiser les services de soins afin d'utiliser au mieux toutes les ressources disponibles.

3/ Une carte sanitaire globale.

4/ Développement de la médecine de ville et des maisons de soins à la place des urgences

5/ Améliorer la gouvernance des hôpitaux ou libérer des marges de manœuvre.

6/ Développer les tests cliniques afin de participer à la découverte des médicaments du futur, développer la recherche et l'innovation dans ce secteur et l'adossant davantage sur les grands laboratoires pharmaceutiques.

7/ Développer les biotechnologies.

8/ Faire du vieillissement un atout : l'hébergement familial des personnes âgées, l'adaptation des logements dès leur construction, le développement de la robotique.

La « croissance positive » pour l'environnement : une véritable opportunité.

1/ Construire d'ici 2012 dix Ecopolis, villes et quartiers d'au moins 50.000 habitants intégrant technologies vertes et technologies de communication (en s'inspirant des expérimentations des éco-quartiers comme à Londres ou à Fribourg).

2/ Encourager les financements croisés publics et privés de la recherche et de l'innovation en ces domaines.

3/ Développer la commande publique verte en fixant des objectifs quantitatifs (20%).

4/ Promouvoir le bâtiment positif - un bâtiment qui combine l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables : un bâtiment qui produit de l'énergie plus qu'il n'en

consomme (60 millions de producteurs), autant dans la rénovation que dans la construction (privé et public).

5/ Une fiscalité éco-innovante : Supprimer le taux réduit de TVA pour les engrais ou les produits phytosanitaires et les aides à l'irrigation. Relier la mise en place d'une taxe carbone à la réduction des charges sociales.

6/ Mettre en place des formations environnementales pour les métiers artisanaux (le secteur du bâtiment pourrait créer 100 000 emplois).

7/ Imposer progressivement l'étiquette énergie européenne sur un ensemble plus vaste de produits.

8/ lancer un programme de transport positif et favoriser la diversité des modes de transports (reprend les propositions d'accroissement des lignes TGV et tramway, de ferroutage et de développement des ports).

Valorisation des atouts de la France pour capter les bénéfices de la croissance mondiale.

1/ Lancer un grand projet visant à faire de Paris une place financière majeure.

2/ Considérer et soutenir le tourisme d'affaire comme un réel secteur à part entière.

3/ Développer un tourisme de santé et/ou de remise en forme.

4/ Créer une réelle offre de tourisme du terroir et de gastronomie.

5/ Permettre la libre entrée dans le secteur hôtelier sans autorisation des CDEC afin que tout le parc hôtelier, notamment en province, soit incité à se moderniser.

6/Faire la promotion de la Marque France et de la culture française en direction notamment des pays émergents.

7/ Simplifier ou revoir la politique d'obtention des visas touristiques pour ces pays émergents.

8/Développer une formation innovante pour le secteur Hotel-Café-Restaurant (clarification et harmonisation avec les besoins du marché) et créer un BP de créateur d'entreprise.

9/ Développer les services à la personne en professionnalisant le secteur et en considérant fiscalement les ménages comme des employeurs, en particulier pour la garde d'enfants, et en constituant des cursus de formation spécialisés, en créant un statut de temps partiel tremplin, en étendant le champ d'application du CESU, et en augmentant le plafond de déductibilité fiscale au bénéfice des particuliers.

Conditions essentielles et prioritaires.

Réformer l'éducation de base.

1/ Former autrement les éducatrices de crèche et les 280.000 assistantes maternelles.

2/ Acquérir les fondamentaux dès la sortie de l'école primaire y compris l'anglais et l'informatique, notamment par l'e learning, le travail de groupe, la créativité, les aptitudes artistiques et sportives.

3/ Le service civique dès le collège et une sélection fondée autant sur les aptitudes générales que sur les connaissances académiques.

4/ Les stages en entreprise et les concours d'innovation.

Constituer de grands pôles université-recherche-innovation.

1/ Rendre possible l'accès de tous à Bac +3.

2/ Organiser la sélection et l'orientation universitaires.

3/ Lancer un appel d'offre visant à dégager 10 grands pôles sur des critères de taille critique, de performance de la recherche, de pluridisciplinarité, de nombre d'étudiants, de professeurs et de chercheurs étrangers, de cursus en anglais ; organiser pour ces pôles la construction de 10 grands campus à vocation européenne et mondiale.

4/ Rapprocher la recherche de l'enseignement supérieur, notamment en engageant les étudiants de grandes écoles à effectuer au moins un an de recherche et en combinant le statut d'enseignant et de chercheur.

5/ Organisation de la recherche : rénover le financement des projets, privilégier le financement par projets.

6/ Multiplier par 5 le nombre d'élèves de Polytechnique pour servir de modèle.

7/ Améliorer l'évaluation des cursus.

Soutenir la création et le développement des TPE/PME.

1/ Créer un BEP de créateur d'entreprise.

- 2/ développer les incubateurs d'entreprise dans les universités.
- 3/ Réduire les délais de délais de paiement pour l'Etat et les grandes entreprises à un mois à compter de la livraison **par la loi ou par ordonnance**.
- 4/ Créer, à titre expérimental, une agence intitulée "small business service", interlocuteur unique, regroupant dans un premier temps 1/3 des contrôleurs fiscaux et URSSAF, guidant les TPE/PME dans toutes leurs démarches administratives et leur adressant des réponses engageant l'ensemble de l'administration.
- 5/ Revoir le régime fiscal et social de la micro entreprise afin d'alléger toutes les charges et formalités.
- 6/ Développer le micro crédit et l'e commerce.
- 7/ Expérimenter pendant trois ans le doublement des seuils de 10 à 20 et de 50 à 100 et regrouper au sein des entreprises de moins de 250 salariés l'ensemble des instances représentatives du personnel.
- 9/ Fiscalité...

2. Des acteurs mobiles et sécurisés.

Objectifs.

- Permettre à chacun de progresser tout au long de la vie.
- Faciliter les adaptations.
- Renforcer les solidarités notamment intergénérationnelles.
- Augmenter la capacité de travail du pays.

Axes.

La mobilité sociale.

- 1/ Réformer les structures pour accorder plus d'autonomie aux établissements et offrir le libre choix aux parents.
- 2/ Faire appel à toutes les compétences humaines en développant le tutorat par les étudiants, dans le cadre d'un service civique hebdomadaire.
- 3/ Ouvrir les grandes écoles en instaurant des modes de recrutement alternatifs, en augmentant la taille des promotions.
- 4/ Un grand plan de rénovation sociale des banlieues.
- 5/ Assouplir les règles de densité urbaine, puis engager les communes à respecter leurs objectifs de construction, en particulier ceux de logements mixtes. Permettre à l'Etat de préempter le foncier dans les communes et agglomérations qui ne respectent pas (...). Remonter les compétences sur l'utilisation du sol au niveau des intercommunalités renforcées ou des agglomérations.

La mobilité professionnelle.

- 1/ Reconnaître les acquis de l'expérience en réformant la VAE et en instaurant des « passeports réussite » pour un suivi à moyen terme.
- 2/ Favoriser la formation pour faciliter l'intégration professionnelle. Optimiser la formation professionnelle en régionalisant les ressources et en rendant le Droit Individuel à la Formation (DIF) portable et universel (DUF).
- 3/ Etendre le rôle de promotion sociale des entreprises en intégrant cette problématique à la négociation sociale, en obligeant les entreprises à publier des bilans de « diversité ».
- 4/ Lancer un plan de redéploiement dans la fonction publique pour encourager et aider les mobilités et départs dans le secteur privé et la mobilité géographique, et en recrutant sur concours spécifique dans les universités pour les postes de préfecture, de diplomatie et d'administration centrale, sur des critères d'excellence et de diversité sociale.
- 5/ Créer des écoles de la deuxième chance.
- 6/ Réformer de la formation professionnelle et le développement de l'e-learning.
- 7/ Développer l'alternance et les stages obligatoires au sein des cursus universitaires, avec des garanties d'accompagnement dans le placement tant de la part des universités que des entreprises sur le modèle des grandes écoles.

La mobilité géographique.

- 1/ Bourse Internet du logement social [mesure très largement soutenue par les internautes].
- 2/ Diminution des droits de mutation et des frais annexes à l'acquisition d'un logement

- 3/ Une prime de mobilité égale à six mois du dernier salaire.
- 4/ Encourager les propriétaires à louer leurs logements en établissant des rapports plus équilibrés avec les locataires [mesure très largement soutenue par les internautes].

La mobilité internationale.

- 1/ Créer l'année de césure effectuée à l'étranger entre les études secondaires et supérieures.
- 2/ Proposer à nos partenaires européens de multiplier par 10 le nombre de bénéficiaires du programme Erasmus et en étendre le champ d'application à toutes les formations relevant de l'université des métiers.
- 3/ Mettre en œuvre une carte / un visa qui permette des allers retours avec le pays d'origine.
- 4/ Transformer radicalement la politique de l'immigration pour les travailleurs, les chercheurs, les artistes, les étudiants et les touristes afin de rendre la France à la fois plus attractive et plus facile d'accès.

Conditions essentielles et prioritaires.

Former et insérer les jeunes.

- 1/ Concentrer les moyens sur quelques publics cibles : les plus jeunes dès l'école maternelle et primaire.
- 2/ Donner accès à l'information : réformer le système d'orientation pour en faire un service de liaison avec le tissu économique local, en changeant ses missions et la formation de son personnel.
- 3/ Encourager l'apprentissage.
- 4/ Supprimer pour l'emploi de tout jeune diplômé et pendant 2 ans les charges attachées à la personne.
- 5/ Déductibilité de l'IS des dépenses de crèche dans les entreprises et de services à la personne.

Rendre le marché du travail plus souple et plus sûr.

- 1/ Créer un « contrat d'évolution » pour les chercheurs d'emploi avec un accompagnement et un encadrement renforcé.
- 2/ Organiser le CDI avec rupture amiable et juridiquement sécurisée et un mois d'indemnité par année d'emploi.
- 3/ un service de médiation spéciale afin de prévenir la procédure devant les prud'hommes.

Faciliter l'activité des seniors.

- 1/ Favoriser l'emploi des plus de 50 ans.
- 2/ Laisser le libre choix à tout salarié ayant cotisé un nombre incompressible d'annuités de soit partir à la retraite, soit poursuivre une activité.
- 3/ Supprimer tous les dispositifs de préretraite.
- 4/ Lever tous les obstacles aux cumuls emploi-retraite soit une fois acquise la durée minimale de cotisation, soit une fois celle-ci et l'âge minimum acquis.

Supprimer les entraves au travail des femmes.

- 1/ Développer le temps plein.
- 2/ Faciliter les créations de crèches et de services collectifs en entreprise.

3. Une gouvernance renouvelée.

Objectifs.

Un environnement juridique stable et sécurisé.
Des services publics plus performants.
Des marges de manœuvre pour les générations futures.

Axes.

Un Etat stratégique et efficient.

- 1/ Eviter la multiplicité des structures ministérielles, l'excessive centralisation et la difficulté de la coordination EN SIMPLIFIANT pour restaurer la clarté, l'utilité et l'efficacité de l'activité normative.

- 2/ Evaluer toute législation nouvelle.
- 3/ Mettre en place une gestion des ressources humaines efficace dans le secteur public en liant davantage rémunération au mérite, favorisant la mobilité entre fonctions publiques et entre public et privé et en élargissant le recrutement hors concours à travers des CDI de droit public.
- 4/ Assouplir la gestion des ressources humaines en créant des agences de service public.
- 5/ Elargir les possibilités de mises en concurrence entre certains services publics et des prestataires privés, notamment dans la santé et dans l'éducation.
- 6/ Développer l'externalisation et le recours à des prestataires privés.
- 7/ Accélérer la mise en place de l'e-administration dans tous les domaines, en particulier dématérialiser de bout en bout 100% des procédures administratives d'ici 2 ans.

Une décentralisation achevée.

- 1/ Diminuer les frais de fonctionnement et les strates de l'administration territoriale en regroupant les départements et les régions, l'élection s'organisant au niveau départemental et l'exécutif au niveau régional.
- 2/ Mettre fin aux compétences partagées et aux doublons en précisant clairement les prérogatives de chaque autorité, locale ou centrale, et en réorganisant les services déconcentrés.
- 3/ Renforcer les intercommunalités.
- 4/ Une gestion financière locale responsable : une fiscalité responsable pour une bonne gestion des recettes, un pacte de stabilité pour une bonne utilisation des dépenses.
- 5/ Mieux représenter les régions au Sénat.

Un secteur parapublic sous contrat d'efficacité.

- 1/ Mettre en place un système juridictionnel plus en phase avec les exigences de la vie économique (réformer les tribunaux de commerce en rendant mixte leur composition et renforcer la prise en compte des compétences et des préoccupations économiques dans la magistrature).
- 2/ Supprimer les obstacles à la bonne gestion des offices HLM : améliorer la transparence.
- 3/ Réduire le coût et les modalités de perception des cotisations sociales et réformer les URSSAF.
- 4/ Numériser l'ensemble des procédures.

Une régulation au service de l'initiative (professions réglementées, etc.).

- 1/ Rendre notre droit plus sûr et plus compétitif, en exigeant des services de l'Etat qu'ils répondent systématiquement, rapidement et de manière formelle à toute question de droit posée par un citoyen ou une entreprise.
- 2/ Limiter le champ des professions et des secteurs réglementés aux activités le justifiant strictement afin de fluidifier le marché du travail et de permettre la valorisation des acquis de l'expérience ; supprimer chaque fois que possible les *numerus clausus*.
- 3/ Limiter le champ des professions et des secteurs réglementés aux activités le justifiant strictement afin de fluidifier le marché du travail et de permettre la valorisation des acquis de l'expérience ; supprimer chaque fois que possible les *numerus clausus*.
- 4/ Créer une Autorité de la concurrence unique en renforçant les pouvoirs du Conseil de la concurrence, notamment en matière d'autosaisine, d'enquêtes et de contrôle des concentrations.

Conditions essentielles et prioritaires.

Réduire la dépense publique.

- 1/ Engager la responsabilité des plus hautes autorités de l'Etat et des ministres sur une révision générale des politiques publiques permettant une réduction de 20% sur 4 ans des dépenses de fonctionnement des ministères.
- 2/ Regrouper les achats des ministères.
- 3/ Affecter les recettes exceptionnelles, dont les ventes de titres publics, au désendettement et ne conserver que les dépenses fiscales les plus efficaces pour la croissance et l'emploi.
- 4/ Compenser la création de tout nouvel organisme par des réductions d'effectifs proportionnés. Attribuer à tout nouvel organisme une durée de vie limitée et reconductible sur preuves.
- 5/ Simplifier les procédures administratives.

Mettre la fiscalité au service de la croissance.

Moderniser le dialogue social.

1/ Revoir les règles de représentativité et de financement des organisations syndicales et patronales en incluant une offre de services aux adhérents.

2/ Privilégier la négociation collective à la loi, en fixant dans la loi les seuls principes fondamentaux de la réglementation du temps de travail (le reste relevant de la négociation entre partenaires sociaux).

3/ Une offre de services.

4/ Privilégier la négociation collective à la loi, en fixant dans la loi les seuls principes fondamentaux de la réglementation du temps de travail (le reste relevant de la négociation entre partenaires sociaux).

4. La mise en œuvre de la réforme.

Un diagnostic partagé.

Une ambition présidentielle.

Un calendrier.

Un suivi.

Le rôle de la Commission en 2008.